



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4902

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts, l'Etat / Ministère de la Culture et l'Etablissement public de la réunion des Musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées, prévoyant les termes et conditions du versement de 200 000 euros par la Ville de Lyon pour l'acquisition de l'oeuvre patrimoniale majeure "Katia en robe jaune" d'Henri Matisse

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4902 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS, L'ETAT / MINISTERE DE LA CULTURE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA REUNION DES MUSEES NATIONAUX ET DU GRAND PALAIS DES CHAMPS-ELYSEES, PREVOYANT LES TERMES ET CONDITIONS DU VERSEMENT DE 200 000 EUROS PAR LA VILLE DE LYON POUR L'ACQUISITION DE L'OEUVRE PATRIMONIALE MAJEURE "KATIA EN ROBE JAUNE" D'HENRI MATISSE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'œuvre *Katia en robe jaune* est peinte en 1951 par Henri Matisse avec comme modèle Carmen Leschennes, d'origine suisse, que Lydia Delectorskaya avait présentée à Matisse en 1949. On sait par Aragon (*Henri Matisse, roman*, 1971, « De la couleur » ou plutôt « D'une certaine couleur des idées », 1969) que le peintre lui préférait le prénom de Katia « parce qu'à son goût cela va mieux à une femme blonde ». Le poète nous apprend également que Matisse se plaisait à la surnommer « Le Platane ». Katia-Carmen inspire à Matisse toute une série de dessins d'une très grande sensualité qui tournent autour de son visage ou qui la représentent dans sa nudité. Dès 1949, Matisse façonne d'après elle plusieurs nus. Impressionné par la stature monumentale de son modèle, Matisse cherche à exprimer l'élan vital qui l'habite. La jeune femme lui inspire aussi un grand dessin au pinceau à l'encre de Chine avec des découpages. Plusieurs photographies conservées aux archives Matisse nous montrent Katia dans l'atelier en train de poser pour le peintre dans sa robe jaune.

En janvier 1941, l'état de santé de Matisse se dégrade et nécessite son hospitalisation d'urgence à la clinique Saint-Antoine de Nice puis son transfert à la clinique du Parc à Lyon. Il y est opéré et se remet « comme par miracle » de cette intervention. Il quitte la clinique en avril et poursuit sa convalescence au Grand Nouvel Hôtel situé rue Grôlée avant de revenir à Nice en mai. Durant cette période, il réalise de nombreux entretiens avec le critique Pierre Courthion où il évoque Lyon comme une « ville en profondeur » et « consistante ». René Jullian, directeur du musée des Beaux-Arts de Lyon, cherche à se rapprocher de Matisse pour acquérir l'une de ses œuvres. En 1943, l'artiste envoie au musée un exemplaire de son livre *Thèmes et Variations* qu'il accompagne d'une série de six dessins originaux réalisés pour cet ouvrage. À partir de cette date et jusqu'en 1950, il donne également neuf ouvrages illustrés dont l'album *Jazz*, chacun portant une dédicace au musée de Lyon. Point d'orgue de cette relation, l'achat par Jullian en 1947, après de nombreuses négociations, d'une peinture de Matisse : *le portrait de L'Antiquaire Georges-Joseph Demotte* (1918). Cet ensemble d'œuvres de Matisse sera encore augmentée en 1993 par *Jeune Femme en blanc, fond rouge* (1946), déposée par le Centre Pompidou après la dation de Pierre Matisse, fils de l'artiste.

Katia en robe jaune permettrait d'enrichir un ensemble déjà important d'œuvres de l'artiste qui concerne tout particulièrement le dessin et le livre. Cette acquisition s'inscrit à la suite de l'exposition organisée au musée des Beaux-Arts en 2016-2017, *Henri Matisse. Le laboratoire intérieur* qui avait été rendue possible grâce à des prêts

exceptionnels de musées européens et américains ainsi que de la famille de l'artiste, avec le concours du Club des mécènes du musée Saint-Pierre.

Ce tableau d'Henri Matisse, *Katia en robe jaune*, présentant le caractère d'œuvre d'intérêt patrimonial majeur au sens de l'article 238 bis A du code général des impôts, serait acquis par l'Etat, au prix de 4 800 000 € (quatre millions huit cent mille euros), en vue de son transfert de propriété à la Ville de Lyon afin de rejoindre les collections du Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Le financement de l'acquisition réunirait :

- la participation financière de la Ville de Lyon d'un montant de 200 000 €;
- une subvention du Fonds du patrimoine à hauteur de 400 000 €;
- la contribution du Club du musée Saint-Pierre à hauteur de 4 200 000 €

Aujourd'hui, il vous est proposé d'autoriser la signature d'une convention entre le Ministère de la culture et de la communication, la réunion des musées nationaux et la Ville de Lyon, formalisant la participation de la Ville de Lyon à l'achat de l'œuvre à 200 000 euros.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon, l'Etat / Ministère de la culture et l'Etablissement Public de la Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées, fixant les modalités de participation de la Ville de Lyon pour l'achat de l'œuvre « Katia en robe jaune » d'Henri Matisse, pour un montant de 200 000 euros est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- Conformément aux dispositifs arrêtés au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, soit 200 000 euros, sera financée par les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre de l'opération n° 60047527 « Œuvres d'art – acquisitions et restauration 2017-2020 » dont le montant reste inchangé, programme 00005, AP n° 2016-1 et sera imputée aux chapitres 21 et autres, fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER